

CHAPITRE XXVIII.

Secours pour les Noyés. (a)

ff 401. **L**orsqu'un noyé a été plus d'un quart-d'heure sous l'eau, l'on ne doit pas avoir de grandes espérances de le ranimer ; il suffit même souvent d'y avoir été deux ou trois minutes pour être absolument mort. Cependant plusieurs circonstances pouvant avoir prolongé la vie au-delà du terme ordinaire, l'on doit toujours essayer de leur donner les secours les plus efficaces, & il faut dans ce cas, ne pas se lasser trop tôt, puisque ce n'est souvent qu'au bout de deux ou trois heures, qu'ils donnent quelques marques non équivoques de vie.

L'on a trouvé quelquefois de l'eau dans l'estomac des noyés, le plus souvent il n'y en a point ; d'ailleurs, la plus grande quantité qu'on y en ait jamais trouvée, n'excede pas ce qu'on peut en boire sans s'incommoder, ainsi ce n'est point là la cause de la mort ;

(a) Le malheur d'un jeune homme noyé en se baignant, les premiers jours des bains, détermina à publier ce Chapitre séparément en Juin 1761, Peu de jours après un ouvrier alloit éprouver le même sort ; mais il fut heureusement retiré plus vite que le premier qui avoit été environ 30 minutes sous l'eau, & on le guérit, en suivant une partie des conseils indiqués dans cette instruction, dont plusieurs assistants avoient des exemplaires.

il n'est pas même aisé de dire comment ils peuvent avaler cette eau. Ce qui les tue, c'est la suffocation par le défaut d'air, & l'eau qui passe dans le poumon, & qui y est portée dans les mouvements qu'ils font nécessairement & involontairement pour respirer, après qu'ils sont sous l'eau; car il n'entre absolument point d'eau dans l'estomac, ou dans le poumon de ceux qu'on met sous l'eau après leur mort; ce qui sert à fonder un jugement dans plusieurs cas criminels. Cette eau intimement mêlée avec l'air qui est dans le poumon, forme une écume visqueuse, sans ressort, qui empêche absolument les fonctions du poumon; & par-là, non-seulement le malade est suffoqué, mais de plus, le sang ne pouvant pas revenir de la tête, les vaisseaux du cerveau se remplissent, & l'apoplexie se joint à la suffocation. Cette seconde cause, c'est-à-dire, l'eau qui entre dans le poumon n'est pas générale, & l'on trouve plusieurs noyés, dans lesquels elle ne paroît pas avoir existé, & qui ont péri uniquement par la suffocation.

§ 402. Le but qu'on doit avoir, c'est de dégorger le poumon & le cerveau, & de ranimer la circulation éteinte. Pour cela l'on doit :

1°. Dépouiller le patient de tous ses habits mouillés, le frotter fortement avec un linge sec, le mettre, s'il est possible, dans un lit chaud, & continuer long-temps les frictions.

2°. Une personne saine & robuste, doit souffler dans ses poumons de l'air chaud, &

de la fumée de tabac, si l'on peut en avoir, par le moyen de quelque tuyau de pipe, de fétu, d'entonnoir, de tate-vin, &c. qu'on introduit dans la bouche. Cet air soufflé avec force, si l'on bouche en même-temps les narines, pénètre dans le poumon, raréfie par sa chaleur l'air, qui, mêlé à l'eau, forme l'écume; il se dégage de cette eau, il reprend du ressort, dilate le poumon, & s'il reste encore un principe de vie, la circulation recommence dans ce moment.

3°. Dans le même temps, si l'on a un Chirurgien un peu adroit, il ouvre la veine jugulaire, ou grosse veine du col, & laisse couler huit, dix, douze onces de sang. Cette saignée fait du bien de plusieurs façons: premièrement, comme saignée, elle rétablit la circulation, parce que c'est l'effet constant de la saignée, dans les évanouissements qui dépendent d'une circulation suffoquée: en second lieu, c'est celle qui dans ce cas, soulage le plus promptement l'engorgement de la tête & du poumon: en troisième lieu, c'est quelquefois la seule qui fournisse du sang. Celle du pied n'en donne point, ou presque jamais; celle du bras rarement; mais la jugulaire en donne presque toujours.

4°. On introduit le plus vite qu'on peut, & en aussi grande quantité possible, de la fumée de tabac dans les intestins par le fondement. L'on a des machines très-commodes, destinées à cet usage; mais comme elles sont très-rares, on peut y suppléer par plusieurs moyens prompts; l'un par lequel on

a sauvé une femme, consiste « à introduire
 » dans le fondement le tuyau d'une pipe al-
 » lumée; on enveloppe le fourneau d'un pa-
 » pier percé de plusieurs trous, on le met
 » dans la bouche, & on souffle de toutes
 » ses forces; à la cinquieme gorgée, on en-
 » tendit dans le ventre de la femme, un
 » grouillement considérable; elle rendit de
 » l'eau par la bouche, & un moment après
 » la connoissance lui revint. » L'on peut aussi
 allumer deux pipes, dont on abouche les
 fournaux; on met le tuyau de l'une dans
 le fondement, & on souffle par celui de
 l'autre.

L'on peut encore introduire une vapeur
 quelconque, en mettant dans le fondement
 une canule, ou un autre tuyau qu'on lie for-
 tement à une vessie; cette vessie tient par
 son autre bout, à un gros entonnoir de fer
 blanc, sous lequel brûle le tabac. Ce moyen
 m'a réussi dans d'autres cas, où le besoin me
 le fit imaginer.

5°. L'on fait sentir au malade les eaux
 fortes les plus volatiles; on lui souffle dans
 le nez, de la poudre de quelque herbe forte,
 sèche, comme de sauge, de romarin, de
 rhue, de menthe, & sur-tout de marjolaine,
 ou de tabac très-séc, ou la fumée des mê-
 mes herbes. Il convient au reste, de n'em-
 ployer ces derniers secours, qu'après la sai-
 gnée; ils sont alors plus efficaces & plus sûrs.

6°. Tant que le malade *n'a aucun signe
 de vie*, il n'avalera pas, & il est inutile, &
 même dangereux, de lui mettre dans la bou-

che, beaucoup de liquides qui ne pourroient qu'entretenir la suffocation; il fuffit d'y mettre quelques gouttes de quelque liqueur irritante qui ranime. Mais dès qu'il a repris quelque mouvement, il faut lui donner dans l'espace d'une heure, cinq ou six cueillerées à soupe d'oxymel scillitique, délayé avec de l'eau tiède; ou si l'on n'avoit pas ce remede, on y suppléeroit par une forte infusion de chardon-bénit, de sauge ou de camomille adoucie avec du miel; quand on n'a rien d'autre, on donne de l'eau tiède, dans laquelle on met un peu de sel de cuisine. Quelques personnes recommandent les remedes vomitifs, mais ils ne sont pas sans inconveniens, & ce n'est pas comme émétique que je conseille l'oxymel scillitique.

7°. Quoique les malades donnent quelques signes de vie, il ne faut pas discontinuer les secours, car quelquefois ils meurent après ces premiers mouvements.

8°. Lors même qu'ils sont entièrement rappelés à la vie, il reste de l'oppression, de la toux, de la fièvre, en un mot une maladie; & il convient quelquefois de les saigner au bras, ensuite on leur donne un peu de tisane d'orge, ou, si elle manque, du thé de sureau.

§ 403. Après avoir indiqué les secours nécessaires & vraiment efficaces, je dirai un mot de quelques autres qu'on est en usage d'employer tumultuairement.

1°. On enveloppe ces infortunés dans des peaux de mouton, ou de veau, ou de chiens, qu'on écorche sur le champ; ces secours ont

quelquefois ranimé la chaleur, mais ils sont plus lents, & ne sont pas plus efficaces que la chaleur d'un lit bien échauffé, parfumé de sucre, & que les frictions avec des flanelles chaudes.

2°. La méthode de les rouler dans un tonneau est dangereuse, & fait perdre un temps précieux.

3°. Celle de les pendre par les pieds, est aussi accompagnée de danger, & ne peut avoir aucun usage. Cette écume qui est une des causes de mort, est trop adhérente pour s'évacuer par son propre poids; c'est cependant le seul secours qu'on pourroit retirer de la suspension, qui nuit d'ailleurs en augmentant l'engorgement de la tête & du poumon.

§ 404. Il y a quelques années qu'on sauva une fille de dix-huit ans, (on ignore si elle avoit été sous l'eau, peu de temps ou quelques heures,) « qui étoit sans mouvement, » glacée, insensible, les yeux fermés, la bouche béante, le teint livide, le visage bouffi, » tout le corps enflé, chargé d'eau, » en étendant sur un lit quatre doigts de cendres, promptement échauffées dans des chaudières, en la couchant toute nue sur ces cendres, en la couvrant avec d'autres cendres aussi échauffées, en lui mettant sur la tête un bonnet, autour du col un bas, qui en étoient remplis, & en mettant par-dessus le tout des couvertures. Au bout de demi-heure, le pouls revint, elle reprit la voix, & cria, *je gele, je gele*. On lui donna un peu d'eau clairette, & on la laissa huit heures ensevelie sous les

cendres ; elle en fortit fans aucun autre mal
 qu'une lassitude , qui se dissipa le troisieme
 jour. Ce remede doit certainement être ef-
 ficace , & n'est pas à négliger ; mais il ne
 doit pas non plus faire négliger les autres.
 Du sable mêlé avec du sel , ou du sel seul au-
 roient la même efficace , & on en a éprouvé
 les bons effets.

Dans ce moment , on vient de ressusciter
 deux petits canards qui s'étoient noyés ,
 par un bain de cendres chaudes. Celui de
 fumier peut aussi être utile ; & je viens d'ap-
 prendre , par un témoin oculaire très-digne
 de foi & très-éclairé , qu'il contribua effica-
 cément à rappeler à la vie un homme qui
 avoit été certainement six heures sous l'eau.

§ 405. Je finirai par un article qui se trouve
 dans un petit ouvrage imprimé à Paris , il y a
 vingt ans , par ordre du Roi , & auquel il n'y
 a sans doute aucun Prince qui ne souscrive.

» Quoique le peuple soit assez généralement
 » porté à la compassion , & quoiqu'il souhaite
 » de donner des secours aux noyés , souvent
 » il ne le fait pas parce qu'il ne l'ose. Il s'est
 » imaginé qu'il s'exposeroit aux poursuites de
 » la Justice. Il est donc essentiel qu'on sa-
 » che , & on ne sauroit trop le redire , pour
 » le préjugé où l'on est , que les Magistrats
 » n'ont jamais prétendu empêcher qu'on ten-
 » tât tout ce qui peut être tenté en faveur
 » des malheureux qui viennent d'être tirés de
 » l'eau. Ce n'est que quand leur mort est très-
 » certaine , que des raisons exigent que la
 » Justice s'empare de leurs cadavres.